

# Métarex® INOV

**Appât granulé contre les limaces.**

## Description du produit en bref

Molluscicide hautement attractif avec une action longue durée, une bonne résistance à la pluie et une dégradation complète dans la nature. Utilisation dans les grandes cultures, les cultures maraîchères, les jardins, la viticulture, les cultures de baies et les cultures ornementales.

## Matières actives

4% Métaldéhyde + Bitrex + COLZACTIVE

## Formulation

Appât granulé (GB)

## Trademark

De Sangosse, France

## Numéro d'homologation

W-7061-1

## Mode d'action

Le **métaldéhyde** est absorbé par ingestion et contact. Il entraîne la destruction irréversible des cellules muqueuses de la peau et du système digestif. Les limaces contaminées produisent rapidement une grande quantité de mucus comme réaction de désintoxication. L'efficacité est liée à la destruction des cellules muqueuses et non à un dessèchement. L'efficacité est rapide et visible 2 à 3 jours après l'application. Métarex INOV est efficace indépendamment de la température et des précipitations durant 3 semaines.

L'attractif, COLZACTIV, issu de la plante de colza rend Métarex INOV hautement attractif pour les limaces. Le Métarex INOV contient l'amérisant Bitrex qui évite l'ingestion des granulés par des mammifères et les oiseaux.

## Utilisation

### Usage général

Dosage : 5 kg/ha, soit 30 granulés/m<sup>2</sup>, en plein ou localisé sur la raie de semis.

En grande culture, Métarex INOV est applicable en plein ou sur la raie de semis. Il est applicable avec un microgranulateur réglé pour l'épandage d'anti-limace, avec un épandeur de type Delimbe ou avec des épandeurs d'engrais classiques.

## Restrictions

Tenir le produit hors de la portée des enfants et des animaux ! Le produit est toxique pour les animaux domestiques. Veuillez tenir l'emballage du produit hors de portée des animaux domestiques. Epandre sur le sol, en évitant tout contact avec les parties comestibles des plantes. Lors du remplissage de la machine avec les granulés : porter des gants de protection. Application des granulés : porter des gants de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure. L'intervalle entre deux traitements successifs doit être au minimum de 14 jours. Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, ne pas disposer le produit en petits tas. Récupérer tout produit accidentellement répandu. Pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages, ne pas appliquer plus de 700 g de substance active métaldéhyde par ha sur la même parcelle en l'espace d'une année.

### **Production sous label et PI**

Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

### **Conditions climatiques**

Les granulés de Métarex INOV sont très résistants aux précipitations, à la décomposition et ont une longue persistance.

### **Indications de risques particuliers et conseils de prudence**

Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

### **Restes et emballages vides**

Les restes de produits doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits. Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une décharge.

### **Indications pour l'acheteur**

Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

### **Phrases EUH**

**EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### **Phrases P**

**P102** À conserver hors de portée des enfants.

**P262** Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

**P273** Éviter le rejet dans l'environnement.

**P280s** Porter des gants de protection.

**P391** Recueillir le produit répandu.

**P301+P310** EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**P501** Éliminer le contenu/récipient en prenant toutes précautions d'usage.

**SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

### **En cas d'urgence, intoxications**

Centre d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145 ou 044 251 66 66.

### **Emballage**

17 12 29 Emballage simple à 5 kg (Metarex TDS)

### **Emballage**

10 03 35 Emballage simple à 20 kg + 1 gratuit

### **Contact**

Stähler Suisse SA  
Henzmannstrasse 17 A  
4800 Zofingen  
Tél: 062 746 80 00  
Fax: 062 746 80 08  
info@staehler.ch  
<http://www.staehler.ch>